

1^{ère} ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 14 JANVIER 2020 à 19h
Salle 214, Centre Paul-Émile Beaulieu
530, route Delage, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Mathieu Des Roches	Président
Mme Michelyne St-Hilaire	Vice-présidente
M. Alain Anctil	Trésorier
Mme Marie-Reine Gauthier	Administratrice
M. Denis Des Roches	Administrateur
M. Ludovic Lorrin	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Steve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques

Six (6) citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Mathieu Des Roches ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2019

4. Suivi des actions du conseil de quartier :

Sécurité routière et transport

- Recommandation concernant la sécurité routière sur la rue du Beau-Site **(2019-CA-38, 2019-CA-39)**
- Recommandation au sujet des travaux correctifs effectués sur la rue du Beau-Site suite à son effondrement en 2019
- Recommandation concernant la sécurité routière à l'extrémité ouest de la rue Delage **(2019-CA-40)**
- Recommandation pour l'augmentation de la capacité du stationnement du Centre Paul-Émile-Beaulieu **(2019-CA-41)**
- Recommandation concernant les ambulanciers

Environnement et qualité du milieu

- Écoroutes : dossier à suivre
- Recommandation concernant le monticule de bitume sur le boulevard de la Colline **(2019-CA-42)**
- Recommandation concernant l'embellissement des entrées du quartier **(2019-CA-45)**
- Suivi avec la Table des partenaires

Loisirs

- Demande d'information concernant les travaux à réaliser au centre communautaire Paul-Émile Beaulieu :
 - Remplacement des panneaux d'affichage électronique à la salle de quilles : suivi de la rencontre avec le gestionnaire
 - Installation d'un système d'éclairage à l'aire de planches à roulettes (à suivre au printemps 2020)
 - Agrandissement du centre communautaire
 - Construction d'une nouvelle piscine extérieure **(2019-CA-43)**
 - Réaménagement du parc
- Demande d'information concernant le réaménagement du parc Krieghoff **(2019-CA-33)** (Budget de 174 000 \$)

5. Période d'information du conseiller municipal

6. Questions et commentaires du public et des membres du conseil d'administration

7. Correspondance

- Correspondance
- Trésorerie et déboursés

8. Divers

- Calendrier des rencontres de travail

- Préparation du rapport annuel 2019 (suivi)
- Préparation des états financiers 2019 (suivi)
- Présentation spéciale à l'assemblée générale annuelle (suivi)
- Nomination du président d'élection

9. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'ajouter le sujet suivant au point 8. Divers : Dépliant d'invitation à l'assemblée générale annuelle 2020 et d'approuver l'ordre du jour tel que modifié.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2019

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2019.

4. SUIVI DES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Sécurité routière et transport

- **Recommandation concernant la sécurité routière sur la rue du Beau-Site (2019-CA-38, 2019-CA-39)**

MM. Demeule et Des Roches rappellent la réponse obtenue en décembre dernier du Service du transport et de la mobilité intelligente à savoir : « *Les panneaux demandés ne pourront pas être ajoutés. Toutefois, l'ajout d'une ligne axiale, le déplacement des panneaux existants et l'émondage des arbres pour assurer leur visibilité seront recommandés. Une demande de présence policière sera faite. Ce site sera ajouté pour la présence éventuelle d'une stèle radar.* »

Un résidant informe l'assemblée qu'il y a eu ajout d'un panneau indiquant la courbe à venir, mais aucun déplacement du panneau indicateur de vitesse 30KM actuellement en face du 1843 du Beau-Site pour l'implanter avant le 1835 du Beau-Site. Un suivi sera fait au printemps.

Le président mentionne qu'une lettre sera transmise dans les prochains jours aux responsables de la Villa Ignatia, demandant à l'organisme de sensibiliser ses usagers à respecter la signalisation en place sur la rue du Beau-Site.

- **Recommandation au sujet des travaux correctifs effectués sur la rue du Beau-Site à la suite de son effondrement en 2019**

Les membres échangent à propos de l'effondrement d'une partie de la rue du Beau-Site (bord de la chaussée) en raison des crues printanières de 2019.

Il y a lieu de demander à la Ville de compléter les travaux de remise en état entre le 1857 et le 1863 de la rue du Beau-Site avant le printemps 2020 afin d'éviter le risque de fermeture de la rue, la rendant inaccessible aux services d'urgence, si besoin était.

2020-CA-01

Considérant la crue printanière 2019 ayant causé l'effondrement du bord de la chaussée entre le 1857 et le 1863 de la rue du Beau-Site;

Considérant la présence de cônes oranges à cet endroit laissant croire que les travaux sont incomplets;

Considérant le risque de crue au printemps 2020;

Considérant le risque d'isolement des résidents advenant une fermeture de la rue du Beau-Site en raison d'un potentiel effondrement au printemps 2020 si les travaux ne sont pas terminés;

Sur proposition de M. Alain Anctil, appuyé par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles demande à la Ville de Québec de procéder le plus rapidement possible aux travaux correctifs de la chaussée entre le 1857 et le 1863 de la rue du Beau-Site.

- **Recommandation concernant la sécurité routière à l'extrémité ouest de la rue Delage (2019-CA-40)**

En suivi de la résolution 2019-CA-40 du 10 décembre dernier, Mme St-Hilaire rappelle la problématique du non-respect de la signalisation interdisant la circulation des véhicules quatre roues avant l'entrée du sentier destiné à cet usage à l'extrémité ouest de la rue Delage et la présence d'une clôture ouverte. Elle s'est entretenue avec M. Charest, responsable au Diocèse de Québec qui maintient que le terrain appartient à la Fabrique de la paroisse Sainte-Marie-des-Lacs.

M. Demeule confirme que c'est bel et bien le cas puisque des employés municipaux ont fait des relevés sur le site. Il confirme également la présence d'une clôture sur le terrain (photo à l'appui). Il transmettra les informations à Mme St-Hilaire qui communiquera à nouveau avec M. Charest. Suivi à faire.

- **Recommandation pour l'augmentation de la capacité du stationnement du Centre Paul-Émile-Beaulieu (2019-CA-41)**

En suivi de la résolution 2019-CA-41), concernant le taux d'occupation des locaux du Centre PEB et de son stationnement, M. Demeule mentionne que le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire prévoit une rencontre à brève échéance avec le conseil de quartier afin de clarifier les attentes et de mieux répondre aux besoins des utilisateurs du Centre PEB et du stationnement.

Il est proposé que le conseil de quartier identifie tous les problèmes pour alimenter la discussion à venir avec les représentants de la Ville.

Concernant le Parc-O-Bus, M. Demeule a transmis aux membres un document concernant les statistiques obtenues du RTC. Mme St-Hilaire mentionne une ouverture possible de la Fabrique pour mettre à disposition des usagers du RTC quelques cases sur le stationnement de l'église. Une réponse est à venir.

Les membres font quelques propositions de stratégie à mettre en place pour obtenir des statistiques d'utilisation de stationnement au Centre PEB, particulièrement auprès de la Corporation des loisirs.

- **Recommandation concernant les ambulanciers**

M. Demeule rappelle avoir fait une vérification auprès du coordonnateur de la sécurité civile de La Haute-Saint-Charles qui a confirmé que le service ambulancier ne relève pas de la Ville mais du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Il donne plusieurs informations, plutôt générales, trouvées sur le site internet. Il transmettra le lien aux membres de même que les coordonnées du coordonnateur. Une requête écrite pourrait être adressée directement au CIUSSS pour obtenir des informations sur les services offerts plus précisément à Lac Saint-Charles.

Environnement et qualité du milieu

- **Écoroutes : dossier à suivre**

M. Mathieu Des Roches rappelle le problème d'accumulation de gravier non ramassé le printemps dernier sur le territoire. Le statu quo est maintenu cet hiver puisqu'il s'agit toujours d'un projet-pilote.

Les administrateurs ont convenu de dresser un deuxième bilan de la situation, au printemps 2020. M. Lorrin propose de faire un suivi auprès Mme Mélanie Delongchamps pour obtenir les recommandations de l'APPEL à venir en mars ou avril 2020.

- **Recommandation concernant le monticule de bitume sur le boulevard de la Colline (2019-CA-42)**

M. Mathieu Des Roches mentionne avoir obtenu réponse de la Ville à l'effet que le propriétaire sera tenu de procéder à des travaux (retrait du bitume ou nivellement du terrain) dès que la température le permettra. Un dossier d'intervention a été ouvert pour suivre la requête. Suivi à faire au printemps.

- **Recommandation concernant l'embellissement des entrées du quartier (2019-CA-45)**

M. Demeule n'a aucune information à transmettre pour le moment. Suivi à faire.

- **Suivi avec la Table des partenaires**

Mme St-Hilaire informe que le Collectif du Nord (sous-comité de la Table des partenaires) a tenu une rencontre au début de l'année. Le but du Collectif est de revaloriser le secteur du Centre PEB. Elle rappelle que le maire de Québec avait annoncé publiquement, il y a quelques années, des investissements pour cette revalorisation. Malheureusement, rien ne s'est concrétisé jusqu'à maintenant.

En prévision des élections municipales de 2021, le Collectif du Nord s'est fixé des objectifs pour 2020, à savoir le recrutement de nouveaux membres, la mobilisation citoyenne, la sensibilisation des futures candidates et futurs candidats aux prochaines élections de même que les journalistes afin de se faire entendre. Une autre rencontre se tiendra la semaine prochaine.

Le Collectif prévoit faire une demande de «Place Éphémère» sur le site de l'école de l'Arc-en-ciel afin d'éviter que les jeunes envahissent les rues et permettre aux familles de se réunir dans un même endroit.

M. Lorrin parle du projet-pilote de la Ville de Québec «Les Forêts nourricières» en collaboration avec RAFAL et , l'APEL, projet en évolution qui découle de la mise en service du «four à pain». Il donne quelques informations sur le projet : forêt en perma-culture, arbres fruitiers, bio, faune, flore, champignons, sentier, espace pour kiosque, etc... Plusieurs échanges portent sur les changements à l'étude. Une réunion est prévue le 6 février prochain.

Loisirs

- **Demande d'information concernant les travaux à réaliser au centre communautaire Paul-Émile Beaulieu :**
 - Remplacement des panneaux d'affichage électroniques à la salle de quilles
 - Installation d'un système d'éclairage à l'aire de planches à roulettes
 - Agrandissement du centre communautaire
 - Construction d'une nouvelle piscine extérieure **(2019-CA-43)**
 - Réaménagement du parc

Concernant l'affichage électronique, M. Des Roches rappelle qu'une rencontre était prévue l'automne dernier entre la Corporation des loisirs et l'exploitant. Aucun développement connu. M. Anctil mentionne que le contrat d'exploitation est à renouveler en 2020.

Il est rappelé le refus de la Ville d'investir pour le remplacement des panneaux d'affichage électroniques. M. Anctil propose de faire les démarches pour obtenir des informations sur les coûts d'un tel remplacement.

Concernant le système d'éclairage à l'aire de planches à roulettes, l'évaluation sera faite au printemps.

M. Mathieu Des Roches mentionne que l'agrandissement du centre communautaire relève du Collectif du Nord.

Concernant la construction d'une nouvelle piscine extérieure prévue en 2020, M. Mathieu Des Roches fait état de la situation de ce dossier depuis ses débuts. M. Demeule mentionne que la résolution adoptée par le conseil de quartier en décembre dernier a été transmise à la Ville. La demande a été prise en charge. Une réponse est attendue. Suivi à faire.

- **Demande d'information concernant le réaménagement du parc Krieghoff (2019-CA-33)** (Budget de 174 000 \$)

M. Demeule rappelle que selon la réponse obtenue en novembre dernier du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, un suivi doit être fait au conseil de quartier après l'adoption du Programme quinquennal d'immobilisations (PQI).

Le conseil de quartier souhaite obtenir des informations sur ce dossier puisque le PQI est maintenant adopté. Des inquiétudes sont soulevées quant à l'échéancier de réalisation du projet :

- Le projet est-il au PQI?
- Si oui, il apparaît à l'an 1 ou l'an 5 du PQI?
- Si non, le montant de 174 000 \$ est-il conservé pour un autre projet à Lac-Saint-Charles?

Suivi à faire.

5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steve Verret étant absent, il n'y a aucune discussion.

6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme St-Hilaire rappelle qu'une clôture a été installée en 2019 sur le site de la descente des bateaux pour sécuriser les lieux considérés dangereux, car l'eau ne gèle pas au bord en hiver et qu'il y a déjà eu des incidents à cet endroit. Malheureusement, la clôture n'a pas été fermée à l'automne. Elle est maintenant enlisée dans la neige. Il est suggéré de logger une requête au 311 pour signaler la situation. Suivi à faire.

Concernant le four à pain installé en juillet dernier, M. Lorrin mentionne qu'on a dénombré 600 heures de bénévolat et 400 participations. Il informe également qu'une demande a été faite pour rénover le petit casse-croûte. Il mentionne avoir appris qu'un projet de 90 condos serait éventuellement construit au Mont-Tourbillon (Lac Beauport) et que celui-ci pourrait nuire à la santé du lac Saint-Charles. Le RCI interviendrait-il?

M. Denis Des Roches informe les membres qu'un journal verra le jour sur le territoire de Lac-Saint-Charles afin d'informer les citoyens des actions du conseil de quartier, de les intéresser aux activités et projets à venir.

M. Ancil reprendra le suivi du dossier de la carrière-sablière au printemps avec le ministère de l'Environnement.

Le conseil souligne la présence de M. Jean-François Gosselin à la séance.

7. CORRESPONDANCE

- **Correspondance**
M. Demeule a remis au président le chèque de subvention annuelle pour le fonctionnement du conseil de quartier.

M. Des Roches mentionne le recrutement possible d'un futur membre via Facebook.

M. Demeule enverra les bulletins de candidature et les formulaires d'attestation par courriel aux membres du conseil de quartier.
- **Trésorerie et déboursés**
M. Anctil mentionne que le solde actuel est de 8,29 \$.

8. **DIVERS**

- **Calendrier des rencontres de travail**
Échanges portant sur les réservations de la salle pour les rencontres du conseil de quartier. M. Demeule s'occupe des réservations.
- **Préparation du rapport annuel 2019 (suivi)**
M. Demeule a transmis à Mme Gauthier le document Word du rapport 2018 pouvant servir de modèle. Il rappelle l'importance de soumettre le rapport, idéalement, dès février. Mme Gauthier demande des informations quant à la présentation uniforme pour tous les conseils de quartier.
- **Préparation des états financiers 2019 (suivi)**
MM. Demeule et Anctil ont quelques échanges concernant la présentation des états financiers.
- **Présentation spéciale pour l'assemblée générale annuelle (suivi)**
M. Mathieu Des Roches mentionne que la réflexion est amorcée et que le conseil est ouvert à toutes suggestions et sujets d'actualité dans le quartier.
- **Nomination du président d'élection**

2020-CA-02

Sur proposition de M. Alain Anctil, appuyé par Mme Michelyne St-Hilaire, il est unanimement résolu que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles désigne M. Mario Demeule pour agir à titre de président d'élection.

- **Dépliant d'invitation à l'assemblée générale annuelle 2020**
M. Demeule apporte quelques informations concernant le dépliant à être publié pour l'assemblée générale annuelle.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h45.

Signé

Mathieu Des Roches

Président

/AG

Signé

Marie-Reine Gauthier

Secrétaire